

RELEVÉ DE DECISIONS
Conseil de perfectionnement de la formation
Ingénierie des métiers de la culture
Séance du mardi 26 mai 2015

Neuf membres du Conseil sur quinze étaient présents, aucune procuration n'a été enregistrée.

Enseignants, enseignants chercheurs, formateurs

Madame Véronique PARISOT : Directrice du Département Denis Diderot,
Responsable de la filière, Maître de conférences
Madame Dominique BOURGEON-RENAULT : Professeur des universités
Monsieur Jean-Louis TORNATORE : Professeur des universités
Madame Françoise MONNIER : Professeur agrégé
Madame Marie-Agnès BOUHEY : Professeur certifié

Représentants des étudiants

Monsieur Mathias DAISEY : Etudiant de M2 IMC
Monsieur Samuel GUISSÉAU : Etudiant de M2 IMC

Membres invités permanents

Madame Isabelle MATHIEU : Ingénieur de recherche
Monsieur Bruno DURAND : Inspecteur d'Académie

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Adoption des procès-verbaux des séances des 20 janvier et 11 mars 2015
- 3 - Adoption des documents d'auto-évaluation de l'offre de formation existante
- 4 - Adoption des maquettes pour la future offre de formation
- 5 - Questions diverses

La séance est ouverte à 18 heures.

- 1 - Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Jean-Philippe THONY, Gestionnaire du Département Denis Diderot, est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

2 - Adoption des procès-verbaux des séances des 20 janvier et 11 mars 2015

Aucune remarque particulière n'est formulée au sujet des dits procès-verbaux. Ils sont adoptés à l'unanimité moins une abstention (cf annexes).

3 - Adoption des documents d'auto-évaluation de l'offre de formation existante

Les documents d'auto-évaluation sont adoptés à l'unanimité (cf annexe). Ils sont transmis immédiatement à Monsieur le Professeur Jean-Jacques BOUTAUD qui doit établir la synthèse de l'auto-évaluation pour la mention « information-communication-culture ».

4 - Adoption des maquettes pour la future offre de formation

Est adopté à l'unanimité le principe de la création d'un parcours à orientation professionnelle et d'un parcours à orientation recherche, dans le cadre de la future offre de formation (mention « Direction de projets ou établissements culturels »). Une fiche d'intention a déjà été transmise, compte tenu de contraintes de délais, mentionnant ce souhait, tel que retenu à l'issue d'une Commission pédagogique (cf annexe).

Le travail d'élaboration des maquettes va maintenant se poursuivre, dans le respect des dispositions contenues dans la lettre de cadrage du Président (cf annexe).

5 - Questions diverses

Aucune question diverse n'est soulevée.

Il est simplement fait rappel de l'examen des dossiers de candidature qui est en cours, dans la perspective de la future année universitaire.

La séance est levée à 20 heures.

La Présidente du Conseil de perfectionnement
Signé
Véronique PARISOT